

POLITIQUES DE BASE

**RAPPORT DU CONSULTANT SUR LES ONZE ATELIERS TENUS DE
JANVIER À MARS 2002 SUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES
RELATIVES À L'ISBC**

RAPPORT SUR LES ONZE ATELIERS TENUS DE JANVIER À MARS 2002 SUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES RELATIVES À L'ISBC

Objet de ce rapport

Ce rapport présente le point de vue du consultant qui a fait les présentations et animé une série de onze ateliers d'une journée sur l'élaboration des politiques, ateliers auxquels ont participé des représentants du secteur bénévole de chaque province en février et en mars 2002. Les objectifs de ces ateliers étaient les suivants :

- présenter aux représentants du secteur bénévole une vue d'ensemble du processus d'élaboration des politiques du gouvernement fédéral;
- faciliter les échanges aux fins de l'élaboration d'outils et de stratégies pour contribuer au processus d'élaboration des politiques.

Contexte

L'Initiative du secteur bénévole et communautaire (ISBC) se fonde sur un partenariat entre le secteur bénévole et le gouvernement du Canada et s'articule autour d'un ensemble de tables. L'une d'elles est la Table conjointe sur les moyens d'action (TCMA) qui se penche sur trois principaux domaines : les ressources humaines, la recherche et l'échange de renseignements, ainsi que les politiques – elle a pour mission de rendre le secteur bénévole plus apte à contribuer à l'élaboration des politiques fédérales. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'ISBC, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.vsi-isbc.ca>.

La TCMA a organisé ces ateliers en réponse à une forte demande de la part des organismes bénévoles désireux de mieux comprendre le processus d'élaboration des politiques du gouvernement. Chaque atelier a été organisé par un organisme bénévole local avec l'appui du Secrétariat de l'ISBC. À la suite de chaque atelier, une journée de consultation sur le projet de l'ISBC s'est tenue avec un groupe élargi de représentants locaux et régionaux du secteur bénévole. Cette activité a été organisée par le Secrétariat de l'Initiative du secteur bénévole.

Participants

Dans toutes les régions, un très grand nombre de personnes ont exprimé le désir de prendre part aux ateliers. Pour faire en sorte qu'elles puissent y participer activement, on a limité à environ 18 le nombre de participants choisis dans l'ensemble des différents organismes bénévoles de la région visée. Ceux-ci étaient représentés tant par les petits organismes gérés entièrement par des bénévoles que par d'importants organismes-cadres. Tous les domaines du secteur bénévole y étaient réunis : santé, personnes

handicapées, arts, sports, environnement, banques alimentaires, sans-abri et autres groupes à risque, etc. Deux ou trois représentants d'organismes fédéraux et provinciaux qui travaillent en étroite collaboration avec les organismes bénévoles ont participé à près de la moitié des ateliers.

Ordre du jour des ateliers

Le premier atelier, qui s'est tenu à Toronto, a permis de roder l'ordre du jour. Celui-ci a ensuite été mis au point de façon à ce que quinze minutes soient consacrées au survol du projet de l'ISBC, une heure et demie à l'exposé sur le processus d'élaboration de politiques et le reste de la journée à l'élaboration, en petit « groupes », d'outils et de stratégies d'orientation. L'ordre du jour s'est révélé adéquat pour les dix autres ateliers qui ont eu lieu dans l'ensemble du pays. L'atelier tenu à Montréal, qui s'est déroulé en français, a été dirigé par un autre présentateur/animateur et a également connu du succès. Avant la tenue de l'activité, les participants ont reçu une copie du document intitulé « Un guide pratique : le processus de formulation et d'adoption des politiques fédérales ».

L'ordre du jour des ateliers était le suivant :

1. Mot de bienvenue prononcé par le représentant de l'organisme hôte local.
2. Tour de table : les participants se présentent et expliquent leur intérêt pour cette activité.
3. Présentation sur la nature de l'ISBC.
4. Définition du terme *politique* par les participants.
5. Présentation portant sur l'environnement et le processus d'élaboration de politiques, fondée sur le document « Un guide pratique ».
6. Étude de cas commentée par un organisme bénévole local sur les outils utilisés pour exercer une influence sur le processus d'élaboration de politiques.
7. Discussion au sujet des outils auxquels les participants ont déjà eu recours pour apporter leur concours à l'élaboration de politiques.
8. Brève présentation de certaines politiques publiques visionnaires recueillies sur la scène internationale.
9. Élaboration de scénarios en groupes de quatre à six participants: définition de l'enjeu, plan de recherche, analyse des politiques et possibilités d'action, et

stratégie comportant des outils et des tactiques permettant de promouvoir et de faire adopter la politique élaborée.

10. Présentation des propositions par les groupes.
11. Table ronde sur les propositions présentées.
12. Conclusions formulées par les participants sur les résultats de la journée.
13. Remerciements adressés aux organisateurs et mot de la fin.

Les participants ont rempli les formulaires d'évaluation à la toute fin de l'atelier.

SOMMAIRE DES COMMENTAIRES FORMULÉS PAR LES PARTICIPANTS

Comme l'indiquent les commentaires formulés oralement et par écrit par les participants, les ateliers ont connu beaucoup de succès. La cote attribuée à la pertinence de l'atelier a toujours oscillé entre 4,5 et 4,9 sur une échelle de 5 après l'atelier tenu à Toronto, où la cote moyenne a été de 4,2 environ.

Les commentaires sont classés suivant l'ordre du jour des ateliers.

Présentations individuelles et intérêts

La majorité des participants ont mentionné qu'ils étaient venus en espérant apprendre comment influencer les fonctionnaires et les politiciens dans leur prise de décisions, mais ils ont accepté d'emblée le fait que l'atelier était axé sur la nature et l'environnement des politiques en général, ainsi que sur le processus permettant d'établir des assises et d'orienter la façon de travailler avec les gouvernements sous tous les rapports.

Une minorité non négligeable de participants ont précisé qu'ils n'avaient pas vraiment confiance en ce « genre de consultation » et/ou qu'ils étaient venus dans l'espoir de débattre de certains enjeux comme les décisions rendues par l'Agence des douanes et du revenu du Canada à l'égard du statut d'organisme de bienfaisance. Ces préoccupations ont été mises en veilleuse lorsqu'on a présenté et abordé les objectifs et l'ordre du jour de l'atelier.

Séance d'information sur l'Initiative du secteur bénévole et communautaire

Les participants ont été impressionnés par l'ardeur avec laquelle le gouvernement s'est affairé à créer un véritable partenariat avec le secteur bénévole de même que par l'ampleur, le financement et l'intégralité de l'ISBC.

Une minorité de participants n'avaient jamais entendu parler de l'ISBC avant d'être invités à l'atelier et ont mentionné qu'ils avaient besoin d'une telle séance d'information pour comprendre les objectifs, la structure et les activités de l'ISBC avant de pouvoir se concentrer sur l'atelier d'élaboration des politiques.

Définition des politiques

L'animateur a relevé et combiné diverses définitions et de nombreuses idées sur la nature des politiques avant d'attirer l'attention sur les concepts énoncés dans « Un guide pratique ». La définition des politiques selon la perception des participants comportait plusieurs éléments, notamment : l'orientation, les principes d'action, les objectifs et les moyens de les atteindre, les paramètres et les limites en matière de prise de décisions, les valeurs collectives, le plan d'action, etc.

Processus d'élaboration de politiques : présentation et discussion

Les participants de tous les ateliers ont affirmé catégoriquement que la présentation et la discussion qui a suivi ont permis de démystifier la nature et l'environnement des politiques de même que les processus d'élaboration.

« Il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour déterminer ce dont nous avons besoin pour participer activement. »

« Nous avons grand besoin de cette séance d'information. »

« Nous sommes désormais en mesure de prendre part au processus d'élaboration des politiques et nous avons hâte d'en apprendre davantage à ce sujet et d'y apporter notre concours. »

Les participants ont affirmé qu'ils étaient très heureux d'avoir pu bénéficier de cette séance d'information qui leur avait donné un aperçu de la question des politiques et leur avait permis de mieux comprendre les points suivants :

- La nature du contexte d'élaboration des politiques, en particulier sa complexité et sa souplesse, et ses processus.

- Les rôles et les responsabilités complexes des politiciens et des fonctionnaires ainsi que leurs limites.
- Le gouvernement fédéral doit concilier les intérêts de centaines de groupes et il doit composer avec des ressources humaines et financières restreintes et plusieurs niveaux de responsabilité qui, entre autres, ont tendance à diminuer sa capacité à adopter une vision et des politiques systémiques.
- Les avantages et les questions entourant les pouvoirs du premier ministre ainsi que le contrôle de celui-ci sur les politiques.
- La nature des différents ordres de gouvernement au Canada et les difficultés engendrées par cette situation relativement à l'élaboration des politiques.
- La diminution de la capacité du gouvernement fédéral en matière de politiques depuis l'Examen des programmes a donné la chance au secteur bénévole d'apporter une plus grande contribution et de faire preuve de plus de leadership à cet égard.
- La façon de faire face à la complexité des politiques pour apporter diverses contributions à partir de nombreuses perspectives et points de départ, et de réfléchir et d'agir de façon stratégique pour exercer une influence.
- Le rôle inhérent au secteur bénévole à l'échelle locale en ce qui a trait à l'amorce d'initiatives stratégiques et au rapprochement des citoyens autour de ces initiatives. « On pourrait dire que les institutions démocratiques sont elles-mêmes un ancien produit de l'action bénévole. »
- En plus d'aider les organismes bénévoles à accéder au processus d'élaboration des politiques actuel, le gouvernement devrait apporter des modifications à sa structure interne afin de favoriser davantage la participation proactive du secteur bénévole et de tous les Canadiens dans l'élaboration des politiques.
- Les ateliers ont révélé que les citoyens connaissaient mal la structure et les processus du gouvernement du Canada. Cela est dû, en partie, aux piètres cours d'éducation civique offerts dans nos écoles. Plusieurs participants ont mentionné qu'ils essaieraient d'introduire le document « Un guide pratique » dans leurs systèmes locaux d'enseignement secondaire et postsecondaire.

Échanges, outils, étude de cas et discussion

Au cours de ces séances, on a demandé aux participants de proposer des outils et des moyens tactiques permettant de contribuer à l'élaboration des politiques. Au total, les participants ont cerné pas moins d'une centaine de moyens qui couvraient l'ensemble du processus d'élaboration, notamment :

- Faire des observations et des recherches enrichissantes auprès de personnes à l'échelle locale en tenant compte des conditions du milieu;
- élaborer des propositions stratégiques, systémiques et équilibrées, prenant en compte les intérêts de tous les intervenants;
- préparer des séances d'information concises qui peuvent être appliquées à l'ensemble des possibilités de communication et qui répondent aux exigences en la matière dans le contexte de l'élaboration des politiques;
- élaborer de vastes campagnes qui vont permettre de déployer la patience et la persistance nécessaires pour développer des arguments et des incitatifs suffisants pour convaincre le gouvernement d'ajouter un point à son programme d'élaboration de politiques;
- élaborer des campagnes multidimensionnelles afin d'intégrer la perspective et l'appréciation des organismes bénévoles dans les processus d'élaboration de politiques, y compris des occasions comme des consultations;
- initier un processus d'examen multilatéral des options stratégiques ou participer à un tel processus;
- féliciter le gouvernement pour ses bons coups;
- surveiller le rendement des politiques et tenir les politiciens sur le qui-vive.

Dans près de la moitié des ateliers, les participants ont fait état du besoin de recruter ou de former des experts en relations gouvernementales et en politiques publiques afin que les conseils d'administration et les employés des organismes bénévoles puissent participer et être sur un pied d'égalité avec les intervenants dans le domaine des politiques.

Les stratégies et les outils qui ont été proposés dans le cadre des ateliers ont été jugés utiles pour travailler avec tous les paliers de gouvernement.

Un défi à relever fondé sur des exemples recueillis sur la scène internationale

Cette brève présentation a permis de démontrer comment les autres pays – petits et grands – ont favorisé la croissance personnelle, sociale et économique en élaborant des politiques systémiques visionnaires de même que des politiques fondées sur les droits et l'équité parmi les groupes et les régions. Le défi qui a été présenté aux participants consistait à renforcer leur capacité de contribuer à des politiques systémiques plus vastes à l'échelle du pays et d'agir au nom des groupes qu'ils servent.

Élaboration en sous-groupes de scénarios en matière de politiques

L'exercice réalisé en petits groupes a convaincu les participants de chaque atelier qu'ils avaient tous les capacités et les compétences essentielles pour participer à l'élaboration des politiques.

Le travail accompli par les sous-groupes et les discussions qui ont suivi leurs présentations ont démontré que les représentants du secteur bénévole étaient plus qu'en mesure d'élaborer des stratégies complètes et de contribuer à l'élaboration des politiques. La plupart des participants ont choisi des questions sociales comme l'accessibilité, les sans-abri et l'appui aux parents seuls. Toutefois, quelques groupes ont opté pour des sujets plus légers (p. ex. la crème glacée rose), ce qui leur a permis de concentrer leur créativité sur des stratégies et des tactiques plus générales pour mettre en œuvre une initiative stratégique et l'amener à franchir les étapes du système.

Conclusions des participants

Voici le sommaire des conclusions formulées par chaque participant à la fin des ateliers.

Même s'ils étaient originaires de la même région et de la même collectivité, bon nombre de participants et plusieurs groupes se rencontraient pour la première fois et ont convenu qu'ils devraient, à l'avenir, se rassembler plus souvent à des fins stratégiques et pour accroître la synergie à l'échelle locale, régionale et nationale.

Les ateliers ont amené les participants à considérer qu'ils étaient habilités à participer au jeu des politiques et qu'ils avaient les compétences pour le faire. Voici quelques citations de participants tirées des notes prises par le personnel de l'ISBC et par l'animateur.

« Ceux d'entre nous qui ont eu la chance de participer aux ateliers seront dorénavant en mesure d'apporter une contribution davantage ciblée, équilibrée et stratégique. »

« Cette activité a permis d'établir des assises qui favoriseront le développement du rôle inexploité et inhérent au secteur bénévole dans l'élaboration des politiques locales, régionales et nationales. »

« L'élaboration des politiques est un art et une discipline qui nous intéressent vivement. »

« Bien qu'il nous manque certains outils et de l'expertise, nous avons découvert qu'ensemble, nous disposons d'une vaste expérience, de capacités stratégiques et de tactiques pour l'élaboration des politiques. Autrement dit, nous devons trouver des moyens de nous rassembler pour échanger et pour renforcer notre expertise afin d'apporter une contribution qui soit à l'image du rôle inhérent au secteur, en intégrant nos facultés fondamentales, nos nouvelles idées et notre capacité d'innovation dans le processus d'élaboration des politiques. »

« Nous devons travailler les uns avec les autres et collaborer avec les gouvernements pour renforcer notre capacité globale d'élaboration et l'amener au moins au même niveau que celle de nos collègues et concurrents à l'étranger. »

« Merci de nous avoir amenés à réfléchir sur ce que nous pouvons faire pour influencer et façonner les processus d'élaboration de politiques et sur la façon d'y parvenir par des moyens stratégiques, proactifs et systémiques comparativement aux réactions dispersées et aux interventions singulières que nous faisons au nom de nos groupes de clients. »

« Nous comprenons le besoin de faire en sorte que le rôle du secteur bénévole dans l'élaboration des politiques soit davantage stratégique et systémique et aille au-delà de la tendance actuelle qui consiste à défendre les intérêts de groupes de clients particuliers. Cette approche occasionne parfois de la compétition entre les différents organismes bénévoles et force le gouvernement à agir à titre d'ultime arbitre afin de déterminer qui obtiendra quoi. »

« Nous comprenons désormais que notre participation à l'élaboration des politiques exige une pensée stratégique et l'usage de nombreux outils, dont des recherches multisectorielles intensives et équilibrées, des idées, des études de cas, des solutions et des séances d'information complètes et concises sur nos positions, ainsi que de l'intuition et des actions revendicatrices. »

« Nous devons contribuer à la mise à en œuvre d'une approche équilibrée et intégrée pour défendre de façon empathique les intérêts de nos clients en mettant l'accent sur les questions de droit avec l'appui d'un processus stratégique alimenté par une recherche efficace. »

Tous les ateliers ont permis aux participants de constater que le secteur bénévole avait un rôle inhérent à jouer dans l'élaboration du programme d'action et des initiatives stratégiques. Ce rôle découle naturellement de son travail à l'échelon local sur des idées et des questions qui concernent tout le pays. En conséquence, le secteur bénévole a non seulement la responsabilité mais aussi la capacité de participer à l'ensemble du processus d'élaboration des politiques :

- établir le programme d'action;
- voir à la recherche stratégique et au développement de la base d'information;
- élaborer et analyser des options stratégiques;
- influencer sur les décisions stratégiques;
- développer la mise en œuvre des politiques au niveau des programmes;
- contrôler et suivre de près les engagements du gouvernement et le rendement des programmes.

« Le secteur bénévole doit s'organiser de façon collective afin de remplir son rôle vital qui consiste à formuler des idées nouvelles et originales et à établir des priorités, ainsi qu'à les promouvoir et à les faire examiner par tous les ordres de gouvernement. »

« Nous devons nous organiser et collaborer ensemble à l'échelle nationale afin d'effectuer des recherches approfondies et de concevoir des options stratégiques qui seront examinées par le gouvernement et d'autres intervenants. Le mandat, la structure, les ressources, le travail et l'influence du Conseil canadien des chefs d'entreprises sont un bon modèle à suivre à cet égard. »

« Nous sommes très intéressés à perfectionner nos compétences dans le domaine afin de participer à l'élaboration des politiques et de diriger les processus (à l'occasion) à tous les niveaux, tant local que national, et d'améliorer la qualité de la gestion de nos organismes bénévoles. »

« Nous devons permettre à nos bénévoles, conseils d'administration et employés d'acquérir des compétences dans les domaines des politiques et des relations gouvernementales. Les politiques sont tout aussi importantes que la gestion des ressources humaines, des projets et des ressources financières. »

Lors de tous les ateliers, quelques participants se sont dits frustrés de donner leur opinion relativement à l'élaboration d'une politique fédérale par le biais de consultations, pour ensuite découvrir que la politique en question avait déjà été élaborée et que

l'atelier de consultation était en réalité une façon de promouvoir et d'éprouver une nouvelle politique. Le peu de consultations véritables visant à recueillir des justifications et des propositions étaient éclipsées par la majorité des consultations qui étaient perçues – après coup – comme des activités de communication visant à préparer le terrain pour des politiques à venir ou encore par les activités où d'autres intérêts dominaient l'élaboration de politiques. En conséquence, bon nombre estimaient que les efforts déployés pour recueillir les points de vue de leurs clients et élaborer une proposition étaient inutiles en raison de ce qui s'avérait un leurre gouvernemental.

Les participants ont également manifesté de l'agacement face au fardeau administratif associé aux relations gouvernementales. Ils ont affirmé que la crédibilité du gouvernement et son utilité en tant que partenaire du secteur bénévole sont grandement diminués par les multiples processus d'application, invariablement incohérents et redondants, ainsi que par les exigences gouvernementales en matière de tenue de livres et de reddition de comptes.

« Nos employés rémunérés doivent y consacrer plus de 85 p. 100 de leur temps, alors à quoi bon? »

En revanche, les participants ont pu prendre conscience que les gouvernements doivent imposer des mesures complexes en matière de reddition de comptes pour éviter les réprimandes du public face à la perception d'une mauvaise gestion des deniers publics.

En ce qui concerne les responsabilités de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) sur les plans de l'attribution, de la réglementation et de la révocation du statut d'organisme de bienfaisance, de nombreux participants estimaient que les décisions et interprétations de l'ADRC ne correspondent pas à l'objectif de l'ISBC.

« Le secteur bénévole risque de se faire solliciter par les gouvernements pour devenir leur partenaire dans l'élaboration des politiques tout en se faisant mettre à l'écart par l'ADRC dans le cadre d'activités semblables. »

« Les responsables de l'ADRC ne semblent pas comprendre la nature communautaire des services offerts par le secteur bénévole; ils semblent nous percevoir comme un groupe de zélés politiques. »

La possibilité que le partenariat soit considéré comme du délestage à rabais vers un secteur que peu comprennent bien mis à part quelques fonctionnaires, a été invoquée à plusieurs reprises.

Le milieu des affaires est davantage en mesure d'influencer les politiques gouvernementales que le secteur bénévole par l'intermédiaire de contributions politiques et de recherches stratégiques bien financées qui tiennent compte de leurs

points de vue. Il est possible que la meilleure façon de remédier à cette situation consiste à miser sur nos facultés et notre participation à la base, à élaborer des propositions stratégiques de qualité supérieure, à favoriser les échanges entre les employés et à faire appel au côté bénévole des chefs d'entreprises.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU CONSULTANT

Ces recommandations sont fondées sur les activités observées dans le cadre de tous les ateliers. Tous les projets présentés pourraient être affichés sur des sites Web à titre de ressources, de marché virtuel, de conférences, etc. Certaines des recommandations suivantes ont été intégrées aux activités de l'ISBC en vertu de l'Accord sur l'ISBC.

1. Stratégies et outils de participation à l'élaboration des politiques

En groupe, les participants ont relevé plus d'une centaine d'outils tactiques et stratégiques pour participer à l'élaboration des politiques, de même que près d'une douzaine d'approches distinctes pour aborder les stratégies en matière de politique. Ces éléments pourraient s'ajouter à des recherches et à des examens plus poussés afin de produire une publication qui contiendrait les éléments suivants :

1. Un ensemble d'outils tactiques articulés autour du continuum de l'élaboration des politiques et fondés sur l'analyse et la recherche pour fixer des options stratégiques et pour trouver des façons d'influencer la prise de décisions et de faire valoir nos intérêts à cet égard.
2. Des présentations de deux pages traitant de cinq ou six stratégies de participation à l'élaboration des politiques, qui ont été développées par les participants au cours des études de cas et de la création de scénarios en sous-groupes dans le cadre des ateliers.
3. Des lignes directrices relatives à la différence et aux limites entre les activités *politiques* et *stratégiques*, ainsi qu'aux conséquences sur le statut des organismes de bienfaisance par rapport à l'ADRC; d'autres lignes directrices importantes sur les rapports entre les organismes bénévoles et les gouvernements.
4. Une liste de ressources comprenant des publications, l'expertise du secteur bénévole, etc.

2. Principes et codes d'éthique

Les propos des participants au sujet de leur interaction avec les ministères et organismes gouvernementaux laissaient entendre que ces derniers exerçaient un contrôle sur les organismes bénévoles plutôt que de jouer un rôle de partenaire complémentaire avec eux. Viennent s'ajouter à cette préoccupation les questions relatives aux consultations, aux communications, à la mobilisation, etc., sans oublier le fait de permettre aux organismes bénévoles de collaborer à l'élaboration des politiques sans compromettre leur statut d'organisme de bienfaisance auprès de l'ADRC. Tout cela rappelle la nécessité de bien comprendre les rôles respectifs (et devant être respectés) du secteur bénévole et du gouvernement. L'ISBC pourrait entreprendre ou appuyer l'élaboration de principes et de codes d'éthique afin d'orienter les questions

épineuses inhérentes aux relations complémentaires entre les gouvernements et les organismes bénévoles. Ces règles pourraient s'appliquer aux domaines suivants :

- Les consultations
- La participation à l'élaboration des politiques
- Le financement de projets
- La prestation de services
- Le fardeau administratif et la reddition de comptes
- Les interprétations de l'ADRC

3. Formation conjointe en élaboration de politiques

Les ateliers ont permis de voir que les membres du secteur bénévole, en particulier les plus jeunes, sont très intéressés à renforcer leur capacité d'élaboration de politiques. De nombreux ministères du gouvernement fédéral comblent les lacunes actuelles à cet égard par la formation et l'arrivée de nouveaux membres du personnel expérimentés en matière de politiques. Ces deux groupes pourraient devenir des partenaires dynamiques et réinventer le système des politiques canadiennes. Il serait avantageux de relier tous les groupes d'expertise en matière de politiques avec les réseaux de partenaires, de la base jusqu'aux organismes nationaux.

Le projet Stages et bourses en élaboration de politiques qui est en voie d'élaboration est un pas dans la bonne direction. Les responsables de l'ISBC pourraient également songer à organiser des activités régionales pour permettre l'échange d'idées et d'expériences et la création de réseaux de contacts comme un « marché d'idées stratégiques » pour tous les secteurs (social, économique, environnemental, public, etc.), et pour toutes les régions en ciblant la participation des nouveaux spécialistes en politiques au gouvernement et des jeunes membres du secteur bénévole. Idéalement, de telles activités devraient être organisées à peu de frais par un réseau bilatéral des deux secteurs. Les responsables de l'ISBC pourraient possiblement offrir une formation conjointe sur le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques dans toutes les régions du Canada en partenariat avec l'Institut de recherche sur les politiques, les conseils régionaux et fédéraux, les gouvernements provinciaux, les groupes cadres du secteur bénévole, etc.

En plus de fournir les possibilités de formation susmentionnées, les responsables de l'ISBC pourraient collaborer avec les spécialistes principaux en matière de politiques qui travaillent actuellement au sein des différents ministères fédéraux et organismes bénévoles afin de trouver des moyens d'explorer de façon informelle l'environnement des politiques, de cerner les idées et les priorités stratégiques, d'assurer le suivi des répercussions, etc.

4. Diffusion permanente

Les évaluations et les commentaires des participants ont démontré que ceux-ci étaient convaincus de la pertinence et de la nécessité d'élargir cette initiative à l'ensemble de

leur secteur. Cela laisse entendre que les responsables de l'ISBC songent à la façon dont ils pourraient offrir un atelier de consultation semblable et des sessions de réflexion stratégique plus étendues dans l'ensemble du secteur bénévole. Voici trois propositions à prendre en considération :

A. Un plus grand nombre d'ateliers sur l'élaboration des politiques

Fournir les ressources nécessaires afin qu'un plus grand nombre d'ateliers soient organisés à l'échelon local. Cette option ne devrait pas occasionner aux responsables de l'ISBC des frais pour l'organisation, le soutien du personnel chargé de l'atelier ou pour les rapports. Les consultants travailleraient directement avec l'organisateur pour mettre sur pied l'activité, y compris les études de cas, l'ordre du jour, etc.

B. Formation des formateurs

Un groupe d'environ douze bénévoles choisis dans toutes les régions du Canada bénéficieraient d'une formation sur la façon d'organiser et d'offrir des ateliers semblables dans leur région. Les responsables de l'ISBC couvriraient les frais pour la formation et le matériel remis aux participants.

C. Lien avec les enseignants

Plusieurs participants se sont montrés intéressés à faire connaître le document « Un guide pratique » aux enseignants. À cette fin, les responsables de l'ISBC pourraient examiner la possibilité de créer un lien avec le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne associé à la Bibliothèque du Parlement. Chaque année, en novembre, ce forum accueille 70 enseignants qui, pendant une semaine, bénéficient d'une série de séances d'information, de visites et de présentations de matériel d'apprentissage. La personne-ressource pour cette activité est Ted Buglas, qu'on peut joindre au 943-0712 ou à l'adresse suivante : education@parl.gc.ca.

5. Capacité du secteur bénévole de collaborer à l'élaboration des politiques à l'échelon national

Au cours de la plupart des ateliers, l'accent a été mis sur le besoin pour le secteur bénévole de collaborer à l'échelon national pour renforcer la capacité d'élaborer et de promouvoir des politiques et de réaliser des recherches à cet égard à un niveau proportionnel à celui du Conseil canadien des chefs d'entreprises. Le secteur bénévole devrait entreprendre ces activités de façon indépendante, mais les responsables de l'ISBC pourraient miser sur l'intérêt démontré en appuyant un projet dans le cadre duquel on s'attacherait à chercher, à concevoir et à mettre à l'essai d'autres modèles favorisant la capacité du secteur bénévole de collaborer à l'élaboration des politiques à l'échelon national.